



Formation spécialisée ministérielle (FS-M) convoquée le 8 juin 2026

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire général,
Madame la directrice, Mesdames et messieurs
Chers camarades,

La CGT tient à rappeler son engagement humaniste, de fraternité avec tous les peuples et de paix dans le monde. Notre organisation syndicale rappelle que la guerre qui sévit dans certains pays est dû à un accaparement des richesses, l'autoritarisme de certains pays qui rabâchent à longueur de journée que c'est pour la paix. Pour la CGT il ne peut y avoir de paix en faisant la guerre. Les 430 milliards votés par le parlement sur proposition du gouvernement jusqu'en 2030 pour l'armée française et les 36 milliards supplémentaires votés en 2026 sont au détriment de la politique sociale et économique alors que nous ne sommes pas en guerre. La CGT dénonce avec force cette politique guerrière qui une fois de plus fera des victimes parmi la population qui la rejette. La CGT vous demande de transmettre aux ministres nos inquiétudes, critiques et la nécessité d'obtenir la paix sans faire la guerre.

La CGT déplore le fonctionnement de la formation spécialisée depuis sa mise en place que nous constatons et faisons savoir régulièrement. Notre rôle d'élus et mandatés dans cette instance est d'améliorer significativement les conditions de travail des agents du pôle ministériel et non de vous accompagner dans la dégradation de plus en plus importante des conditions de travail que nous constatons tous les jours.

Vous n'avez pas respecté le règlement intérieur pour les préparations des FS-M car vous rajoutez des points qui ne devraient être débattus uniquement dans la plénière de cet instance. Pour la CGT, la préparation de la FS-M ne doit décider que de l'ordre du jour, en revanche le comité de suivi comme il existait quand le CHSCT-M existait pourrait aborder tous les sujets décidés en plénière et ceux que les OS souhaiteraient, nous demandons que sa mise en place soit effective dès le début du prochain mandat car vous n'avez jamais répondu à notre demande dès les premières réunions de la FS-M.

Nous nous rappelons les paroles de l'ex-DRH, Jacques CLEMENT, qui nous avait indiqué qu'il n'y aurait aucune différence entre le passage de CHSCT-M à FS-M or nous constatons qu'il en a une et au détriment de la santé de la sécurité des personnels.

Nous vous rappellerons notre revendication de faire des FS-M sur une journée et non sur une demi-journée comme vous l'avez décidé unilatéralement. Comme nous arrivons à la fin du mandat de cette instance, la CGT demande un bilan contradictoire sur le fonctionnement afin que des améliorations puissent voir le jour au profit des agents pour qu'ils ou elles puissent exercer leurs missions dans des bonnes conditions de travail.

Le relevé des suites données aux propositions de la FS-M est insuffisant car il ne reprend pas toutes celles prises depuis la première FS-M, la CGT vous demande de les intégrer afin de décider de ce que nous devons faire d'ici la fin du mandat voir sur le prochain mandat.

Le dossier en cours qu'est le PPMR n'est pas à la hauteur car vous ne respectez pas les décisions du Ministre des Transports, Philippe TABAROT, qui demandait de partir des analyses accidents pour bâtir le plan de prévention nécessaire pour réduire très fortement l'accidentalité dans les DIR, or c'est tout le contraire que vous faites, elle ne cesse d'être en augmentation. Les projets d'instruction que vous nous soumettez, nous vous demandons de les retirer car nous n'avons pas fini de débattre et de trouver les mesures nécessaires afin que les agents exercent leurs missions en toute sécurité.

La CGT a fait deux demandes que sont la formation au sens le plus large et les moyens, nous attendons que vous nous apportiez des réponses.

Nous vous le redisons laisser les directeurs des DIR même en place les mesures du PPMR alors que le COSUI est en train de travailler n'est pas la bonne solution surtout quand on voit les mises en danger que subissent les agents par les chefs de service. La CGT demande le bilan du COSUI PPMR afin de décider d'un véritable plan de prévention.

Plusieurs services sont en train de mettre en place AGT 360 sans que les FS locales n'aient pu donner un avis, la CGT vous demande d'inscrire à la prochaine FS ou de convoquer une FS exceptionnelle pour rendre un avis sur cet outil qui arrive dans les services sans que les agents soient formés et avertis de son utilisation et d'indiquer aux chefs de service d'arrêter sans délai son déploiement.

Nous apprenons de nos militants que la prochaine campagne de sécurité routière, habituelle avant le début d'été ne se fera plus par des campagnes publicitaires mais par un influenceur qui serait Tibo In Shape. Pour la CGT, ce choix n'est pas possible car il est à l'inverse des valeurs de notre république et du service public et porte des messages discriminants, raciste, grossophobe, validiste, masculinise. Ce n'est pas parce qu'il est porteur de beaucoup de voix qu'il faudrait ne pas regarder son influence négative et ses discriminations qu'il porte envers une certaine population. La CGT demande son retrait de cette campagne et vous demande de la porter auprès du ministère de l'Intérieur et aussi de l'interministérielle. Il serait dommage qu'une campagne qui s'adresse au plus grand nombre soit portée par une personne qui est discriminant.

Pour la CGT, nous sommes très loin de l'amélioration des conditions de travail des agents du pôle ministériel et qu'il n'y a qu'un véritable changement de politique de la santé et de la sécurité au travail qui permettra aux personnels de mieux travailler en exerçant leurs missions mais cela doit passer par l'augmentation des moyens nécessaires (recrutement d'agents, matériels, formations, véritable plan de prévention, ...) pour y arriver mais aussi par la considération de celles et ceux qui font quotidiennement avancer le service public et les missions techniques très particulières du pôle ministériel.